



Finistère : le nouveau périmètre des cantons

Depuis mars 2015, le département du Finistère comprend 27 cantons au lieu de 54 auparavant. En conséquence, la population des cantons finistériens est plus homogène et varie désormais entre 26 653 et 40 057 habitants. La forte attractivité de Brest et de Quimper permet de modérer les disparités territoriales au sein du département, tant aux niveaux démographique que socioéconomique. Le nord-ouest du département apparaît cependant comme le territoire le plus dynamique, notamment les cantons en périphérie de Brest qui présentent à la fois un niveau de vie plus élevé et un taux de pauvreté plus faible.

Sophie Cojean, Insee

Le redécoupage des cantons entré en vigueur en mars 2015 a abouti à la création de 27 cantons finistériens. Les cantons sont en général composés d'un ensemble de communes. Néanmoins, les deux plus grandes villes (Brest et Quimper) ont été réparties entre plusieurs cantons, les parties communales ainsi divisées étant parfois regroupées avec d'autres communes entières.

Pour rééquilibrer le nombre d'habitants par conseiller départemental, des cantons plus homogènes en termes de population ont été créés. Ainsi, la population des cantons finistériens s'échelonne désormais entre 26 653 (Pont-l'Abbé) et 40 057 habitants (Plabennec).

Les cantons de Carhaix-Plouguer et Landivisiau comprennent le plus de communes (respectivement 24 et 19). Carhaix-Plouguer est également le plus étendu (842 km²), tandis que les autres cantons ne dépassent pas les 600 km². Les cantons regroupant le moins de communes sont ceux de Brest-1 à Brest-5, Quimper-2 et Guipavas (de 1 à 4 communes). Parmi ces derniers, figurent les cantons les moins vastes : Brest-1, Brest-2 et Brest-5 (respectivement 7, 6 et 9 km²). La densité de population y est aussi la plus élevée (4 607, 5 529 et 4 079 hab/km² en 2012). À l'opposé, les cantons de Carhaix-Plouguer et Briec sont à la fois les plus étendus et les moins denses, avec respectivement 32 et 50 hab/km².

Forte attractivité de Brest et Quimper

Les cantons les plus denses sont situés sur les côtes nord et sud du Finistère, dynamisés respectivement par Brest et Quimper. Les cantons brestois sont les plus denses, tandis que les autres cantons du département ne dépassent pas 400 hab/km². Les cantons de la périphérie de Brest sont également plus peuplés que ceux de la périphérie de Quimper.

Entre 2007 et 2012, la croissance annuelle moyenne de la population finistérienne (+ 0,3 %) est plus faible qu'au niveau régional (+ 0,7 %). Le Finistère sud enregistre les plus fortes évolutions : les cantons de Douarnenez et Concarneau perdent le plus de population (respectivement - 0,5 % et - 0,4 % en

évolution annuelle moyenne). À l'inverse, Quimperlé et Plonéour-Lanvern ont les croissances les plus élevées (+ 1,6 % et + 1,4 %).

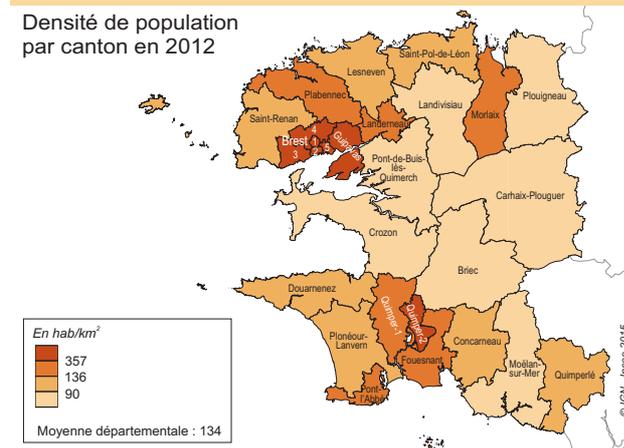
Le Finistère se caractérise par une population plus âgée qu'aux niveaux régional et national. Les cantons les plus jeunes se situent dans la partie nord-ouest du Finistère avec plus d'un quart de jeunes de moins de 20 ans et moins de 18 % de personnes âgées de 65 ans ou plus. À l'opposé, la population des cantons de Carhaix-Plouguer, Douarnenez, Moëlan-sur-Mer et Pont-l'Abbé est composée de plus d'un quart de 65 ans ou plus.

La périphérie brestoise se démarque

La part de la population en emploi est la plus importante dans les cantons de Brest et Quimper et leurs périphéries (plus de 15 000 actifs occupés dans chaque zone). L'attractivité de Brest et Quimper ainsi qu'un littoral très étendu influent sur la répartition territoriale des catégories socioprofessionnelles. La part des cadres et professions intellectuelles supérieures est la plus forte dans les cantons du littoral, particulièrement dans

1 Forte densité pour les cantons de Brest et de sa périphérie

Densité de population par canton en 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

2 La périphérie brestoise apparaît comme le territoire le plus dynamique

Population des nouveaux cantons et caractéristiques de la population

Cantons du Finistère	Nombre de communes	Population 2012	Évolution annuelle moyenne 2007-2012 (en %)	Moins de 20 ans (en %)	65 ans ou plus (en %)	Chômeurs (en %)	Cadres, professions intellectuelles supérieures (en %)	Ouvriers (en %)	Taux de pauvreté (en %)	Niveau de vie médian (en € par UC)
Brest-1	1	31 140								
Brest-2	1	35 772								
Brest-3	2	30 619	-0,3	23,2	16,1	14,9	19,6	24,4	14	19 226
Brest-4	4	34 510								
Brest-5	1	36 837								
Briec	18	27 574	0,9	25,3	18,7	10,1	7,0	36,8	11	18 648
Carhaix-Plouguer	24	27 368	-0,1	20,3	25,6	12,5	7,8	38,1	16	18 033
Concarneau	6	36 476	-0,4	21,9	23,1	11,8	10,5	34,6	10	19 405
Crozon	18	32 731	0,2	21,6	23,8	11,8	11,6	24,9	11	19 211
Douarnenez	17	35 059	-0,5	18,3	28,4	12,2	9,9	32,9	11	18 966
Fouesnant	8	35 084	0,5	22,8	22,3	9,9	16,1	21,2	7	21 932
Guipavas	3	37 841	0,1	25,8	17,8	8,4	22,1	20,5	6	22 188
Landerneau	9	27 175	1,0	26,6	15,7	8,8	14,3	24,8	7	20 547
Landivisiau	19	32 700	1,3	26,8	15,9	10,8	7,2	33,6	10	18 877
Lesneven	18	35 727	0,9	25,2	19,9	9,5	9,7	31,3	9	19 436
Moëlan-sur-Mer	8	36 087	0,6	20,8	25,4	10,9	9,4	33,6	10	19 811
Morlaix	11	36 714	0,1	22,1	20,9	13,5	11,6	29,9	12	19 337
Plabennec	13	40 057	1,3	27,6	16,5	8,2	11,3	26,8	7	20 400
Plonéour-Lanvern	16	28 637	1,4	23,4	20,9	9,6	10,8	29,1	9	20 001
Plouigneau	17	28 106	0,2	22,3	23,8	9,7	9,5	28,2	10	19 877
Pont-de-Buis-lès-Quimerch	17	27 315	0,8	27,0	15,9	8,5	14,2	26,0	7	20 652
Pont-l'Abbé	6	26 653	0,1	18,3	29,2	14,0	10,4	31,3	10	19 617
Quimper-1	7	39 459								
Quimper-2	1	39 437	0,1	22,7	18,1	13,2	16,2	27,0	11	19 766
Quimperlé	11	31 234	1,6	23,5	19,8	12,0	10,9	33,6	10	19 580
Saint-Pol-de-Léon	14	32 013	-0,2	21,5	24,3	10,5	9,5	33,5	11	18 750
Saint-Renan	18	38 968	1,3	26,5	17,2	8,0	16,3	21,4	6	21 343
Finistère	283	901 293	0,3	23,3	19,9	11,6	13,6	28,1	10	19 749
Bretagne	1 270	3 237 097	0,7	24,2	19,3	10,8	14,1	28,5	11	19 797
France métropolitaine	36 552	63 375 971	0,5	24,4	17,5	12,7	17,1	21,4	14	19 786

Note : les cantons peuvent être composés de communes entières et/ou de fraction(s) communale(s).

Source : Insee, recensements de la population, FiLoSoFi

ceux de Brest, Quimper et leurs périphéries. À l'opposé, la part d'ouvriers dépasse 35 % loin du littoral, dans les cantons de Carhaix-Plouguer et Briec alors qu'elle est la plus faible sur la côte finistérienne qui va de Plabennec à Crozon, mais aussi dans le canton de Fouesnant (moins de 27 % d'ouvriers).

La proportion de chômeurs (au sens du recensement) est plus importante dans le Finistère qu'au niveau régional (11,6 % contre 10,8 %). Elle dépasse 10 % sur l'ensemble du territoire finistérien sauf dans les cantons du nord-ouest du Finistère, cantons de Brest exceptés.

Le Finistère possède un niveau de vie médian légèrement inférieur à celui de la France métropolitaine (respectivement 19 749 et 19 786 € par an et par unité de consommation). Le niveau de vie médian le moins élevé se situe dans le canton de Carhaix-Plouguer (légèrement supérieur à 18 000 €) alors qu'il est de 20 000 € ou plus en périphérie de Brest et en périphérie sud de Quimper. De même, le taux de pauvreté est faible en périphérie de Brest, mais aussi à Fouesnant (7 % ou moins) alors qu'il est plus élevé dans les cantons de Brest (14 %) et de Carhaix-Plouguer (16 %). ■

Les nouveaux cantons

Depuis mars 2015, le canton est la circonscription électorale où sont élus les conseillers départementaux. En effet, la loi du 17 mai 2013 a instauré l'élection des membres des conseils départementaux (les anciens conseils généraux). Afin de garantir la parité, un homme et une femme sont élus dans chaque canton au scrutin majoritaire binominal paritaire. Afin d'offrir une meilleure égalité des citoyens devant le suffrage universel, les cantons ont été redécoupés et comprennent à présent un nombre d'habitants homogène.

Méthode

Les plus grandes communes ont été scindées en plusieurs cantons, les parties communales étant parfois regroupées avec d'autres communes entières. Les fractions communales ne respectent pas exactement le contour des iris (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique). C'est pourquoi les comparaisons statistiques se limitent essentiellement ici aux cantons composés de communes entières et à des regroupements de cantons pour ceux concernés par les fractions communales.

Insee Bretagne

36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :

Olivier Biau

Rédacteur en chef :

Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :

Jean-Paul Mer

ISSN 2427-9013

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Les populations légales 2012 des nouveaux cantons - découpage 2015 / Insee
- Décret n° 2014-151 du 13 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département du Finistère
- Moins de pauvreté et d'inégalités de revenus entre les ménages et entre les territoires / Laurent Auzet, Alain Maillochon. - Dans : *Insee Analyses Bretagne* ; n° 20 (2015, juil.). - 4p.

